

A photograph of a young girl with long dark hair in a braid, wearing a white t-shirt and black shorts, wading in a shallow, clear lake. She is facing away from the camera, looking towards the horizon. The lake is surrounded by green reeds and grass in the foreground, and a large, leafy tree on the left. In the background, there are rolling hills and mountains under a clear blue sky.

# NEWSLETTER 2025

## ÉDITO

PASSERELLES, LE RETOUR

LA PRÉCISION SUISSE S'INVITE EN CREVEL

UNE AUBAINE !

GÉRALDINE, L'ÉLAN DU CŒUR

SORTIE D'AUTOMNE 2024 À LA SARRAZ

## AGENDA

# ÉDITO

Après un hiver tranquille, sans inondation, sans ouragan, sans... beaucoup de soleil, voici en bref quelques nouvelles:

**Ramonage obligatoire:** M. Philippe Sansonnens ayant pris sa retraite, l'ECAB, en accord avec l'Association des maîtres ramoneurs du canton de Fribourg, a désigné M. Laurent Dousse pour le remplacer (026/912 19 86, 079/606 19 24, [info@dousse-ramonage.ch](mailto:info@dousse-ramonage.ch)).

**Sécurité:** Le district de la Broye a réorganisé sa police de proximité. Le poste de Cheyres est fermé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le poste de police d'Estavayer-le-Lac (026/305.91.60) prend le relais.

**Stationnement :** pour mémoire le stationnement sur le domaine public et privé de la Commune est soumis, depuis l'été passé, à une nouvelle réglementation. Les parkings de la commune sont équipés d'horodateurs, tout en restant gratuit pour les habitant-e-s et les résident-e-s. A noter aussi que le parking du Centre sportif, bien qu'étant en zone blanche, son stationnement est limité à 10 heures consécutives. Gare aux amendes !

**Passerelles:** la Protection civile a été mandatée, comme en 2012, pour effectuer les travaux de rénovation. Les passerelles seront officiellement ré-ouvertes au public pour Pâques (voir p. 3). C'est le lapin qui va être content ! Depuis la fin de l'été passé, les promeneurs distraits ou égarés ont malgré tout pu arriver à bon port grâce à l'intervention des petits lutins des marais... Je ne les ai pas personnellement rencontrés, ni vus à l'œuvre, mais j'ai bien reconnu leur travail : efficace, léger, discret. Merci à eux.

Quant au **Comité de l'APC**, il s'est retrouvé pour une sortie récréative à la brasserie Bärengraben à Berne, le 6 février. Cette rencontre au cœur de l'hiver fut très agréable. Autrefois, les membres du Comité de l'APC percevaient un dédommagement pour leur engagement. Aujourd'hui ce n'est plus le cas et le Comité préfère partager un moment convivial. Si cela vous fait envie, rejoignez le Comité !

Je vous souhaite un très bel été 2025 et me réjouis de vous retrouver au bord du lac !

Christine Détraz  
Présidente

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS**  
Vendredi 30 mai 2025 à 17h  
**APÉRO CHEZ CHRISTINE DÉTRAZ ET VINCENT AUBERT**  
Rte de Crevel 139

**SANTÉ, ZUM WOHL, SALUTE, VIVA !**



# PASSERELLES, LE RETOUR !

CHRISTINE DÉTRAZ

Beatrice Graf Aebischer, membre du Comité de l'APC, a eu la gentillesse d'assister pour nous à la séance du Conseil général de Cheyres-Châbles du 2 décembre où les crédits pour la réfection des passerelles et la reconstruction du pont des Pointus étaient à l'ordre du jour.

La présentation du dossier par M. Stéphane Delley, Conseiller communal, n'a pas soulevé d'opposition. Tout le monde s'est accordé pour souligner l'importance de cette infrastructure pour les touristes comme pour les habitant-e-s de la commune.

Les questions qui ont été posées concernaient l'accessibilité des passerelles pour un public à mobilité réduite (ce qui n'est pas prévu dans le crédit de rénovation actuel) ainsi que la hauteur des passerelles (il n'est pas prévu non plus de les surélever car cela engendrerait la pose de barrières de sécurité...).

L'ensemble du débat peut être consulté sur le site de la commune (<http://www.cheyres-chables.ch/fr/310/seance-du-conseil-general-du-2-decembre-2024>)

Le crédit de réfection des passerelles se monte à 74'600 francs. Celui de la reconstruction du pont des Pointus est de 191'000 francs. Ces deux crédits ont été votés à l'unanimité.

Même si idéalement les travaux de réfection des passerelles devraient être menés en parallèle avec les travaux de reconstruction du pont, ce ne sera malheureusement pas possible.

Le calendrier concernant les passerelles est confirmé. Les travaux se dérouleront du 31 mars au 4 avril 2025. D'entente avec la Grande Cariçaie et le Canton, le tracé restera le même et continuera à cheminer tout près de la rive. La partie la plus endommagée, c'est-à-dire les 170 premiers mètres (côté port), seront entièrement refaits à neuf (1).

Le tracé depuis le pont des Pointus sera quant à lui modifié car l'érosion à cet endroit est trop avancée. Un passage en ligne droite, du pont aux passerelles, sera aménagé à travers les arbres (2).



1. 170 m reconstruit à neuf  
2. Nouveau chemin en ligne droite depuis le pont des Pointus.

En ce qui concerne la construction du nouveau pont des Pointus, voici les informations que M. Fabien Monney, syndic, nous a transmises : « Le dossier a été mis à l'enquête au mois de février 2025 auprès des services cantonaux. Il s'agit d'une procédure cantonale particulière connue sous le titre de « *plan d'infrastructure de mobilité de compétence communale – procédure ordinaire* ». Cette procédure est en cours et tous les préavis des services cantonaux n'ont pas encore été rendus. À ce titre il n'est pas raisonnable de donner des informations précises quant au début des travaux. En tout état de cause, la circulation des usagers sera possible en contournant le port des Pointus par le petit chemin existant, comme actuellement. »

De son côté, La Grande-Cariçaie prévoit de lutter contre l'érosion de la rive en installant un dispositif (pose de pieux dans le lac) qui permettra d'amortir les vagues et de limiter l'érosion active des rives. Pour rappel, chaque année, plus d'un hectare de marais et de zones alluviales d'importance nationale disparaissent sous l'effet conjugué des vents et des vagues.

Mais pour l'heure, réjouissons-nous sans réserve de la réouverture des passerelles.



19 mars 2025.  
Les travaux de reconstruction  
ont débuté.

# LA PRÉCISION SUISSE S'INVITE EN CREVEL

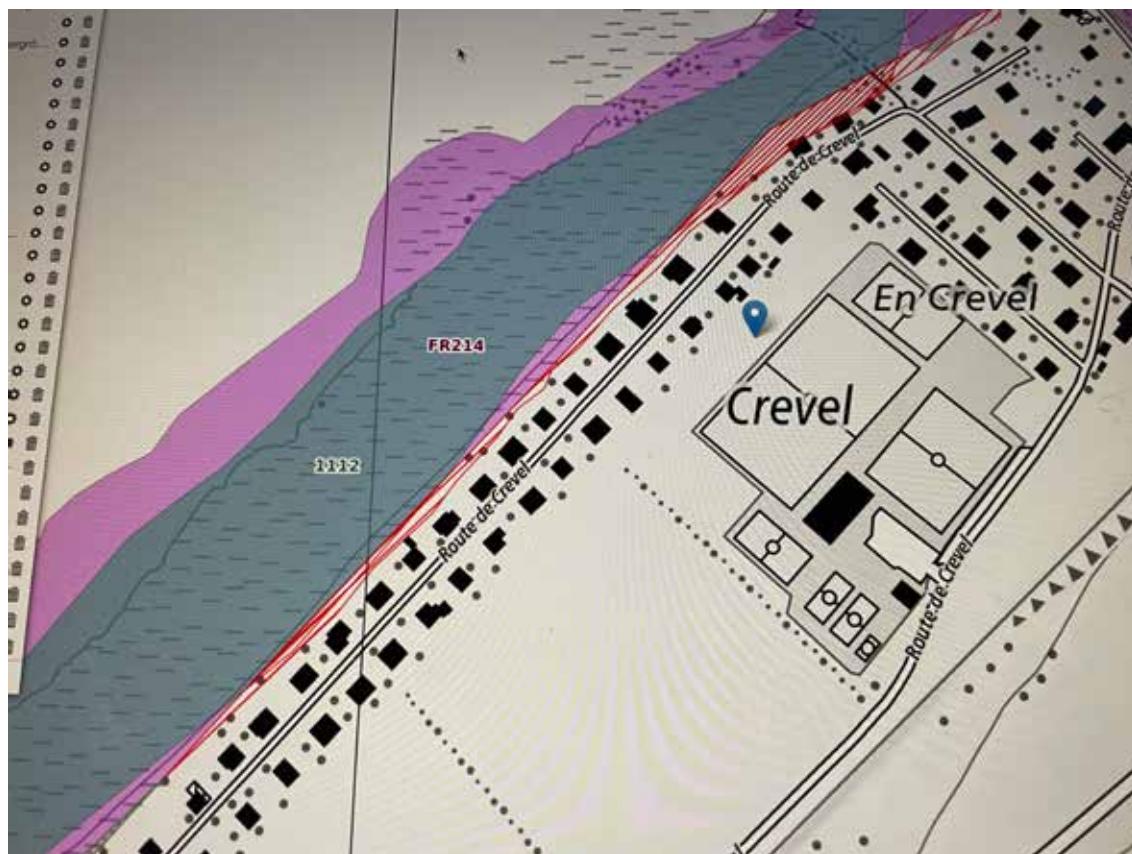
JÜRG SCHWEIZER

Depuis 1994, l'avant-pays lacustre de notre quartier, un bas-marais, est considéré comme un biotope d'importance nationale. Contrairement aux zones de protection des oiseaux qui chevauchent largement le bas-marais, la plupart des riverains de Crevel n'ont probablement pas pris connaissance de la mise sous protection du bas-marais. Les plans cadastraux imprécis dont nous disposions à l'époque ont eu pour conséquence que les limites du périmètre de ce bas-marais traversent en partie les parcelles de la première rangée de maisons. Cette situation ne nous a pas inquiétés jusqu'à présent, car nous n'en avions pas connaissance. L'OFEV, l'Office fédéral de l'environnement, face à l'imprécision des limites du périmètre, a donc élaboré un plan de correction qui représente la réalité avec précision. **Les traits rouges représentent la réduction du périmètre de protection.**

Pour ceux qui souhaitent se faire une idée de la situation, le lien <https://biop.geonat.ch/> permet d'accéder à une carte interactive sur laquelle figurent les anciens périmètres et les corrections apportées. Il n'y a pas lieu de s'alarmer car il s'agit cette fois d'une réduction du périmètre de protection.

Les modifications de l'ordonnance sur les bas-marais (RS 451.33) (et de l'ordonnance sur les hauts-marais RS 451.34) étaient ouvertes à la consultation jusqu'au 25 mars 2025. L'APC a donc déposé auprès de l'OFEV un avis favorable aux corrections et précisions proposées concernant les périmètres de protection du bas-marais d'importance nationale à Fribourg n° 1112, Grèves du Lac Cheyres-Châbles, car d'anciens périmètres passent en partie au milieu de parcelles en droit de superficie.

Par contre, le Comité a constaté que le plan cartographie de manière incohérente les chemins qui partent de la route de Crevel à angle droit vers le lac. Le chemin de l'est et son prolongement le long du lac vers l'est sont indiqués, alors que le chemin de l'ouest, qui part du milieu du quartier (du No 144), n'est pas indiqué. Nous avons demandé par écrit que, si une correction devait être apportée, ce chemin figure également sur le plan. Cette erreur n'a cependant pas de signification juridique.



# UNE AUBAINE !

BEATRICE GRAF-AEBISCHER

En novembre 2024, j'ai découvert que les employés communaux avaient déposé des copeaux de bois près de l'ancienne déchetterie de la route de Crevel. Je me suis alors demandé à quoi ils pouvaient bien servir ?

J'ai eu une idée: et si on utilisait ces copeaux pour assainir le chemin qui mène au lac? Par temps humide, on a l'impression de marcher dans un pudding au chocolat! Mais comme *prendre sans demander*, ce n'est pas mon genre, je me suis rendue au bureau communal pour me renseigner.

La gentille réceptionniste m'a expliqué que les copeaux de bois provenaient du chauffage qui avait été rénové. « Mais, ajouta-t-elle, nous ne pouvons pas répandre des copeaux de bois dans la Grande Cariçaie sans autorisation. Cela pourrait nuire à la protection de la nature! » Elle m'a alors donné le numéro de téléphone de la personne compétente à la commune en me disant de l'appeler. Aussitôt dit, aussitôt fait. Je suis tombée sur un aimable monsieur qui m'a dit qu'il allait clarifier la situation auprès de la Grande Cariçaie et me donner une réponse.

Malheureusement, je n'ai reçu aucune réponse avant la fin de l'année. Peut-être était-il en hibernation ?

Début 2025 - nouvelle année, nouvelle chance ! Un soir, en rentrant chez moi, j'ai découvert un panneau près de l'ancienne déchetterie, juste devant les copeaux de bois. «C'est curieux», me dis-je et je suis revenue sur mes pas pour voir ce qui était écrit dessus. À mon grand étonnement, j'ai lu : « Servez vous ! »



Au dîner, j'ai demandé à mon mari Beat s'il s'agissait d'une réponse subtile à ma question restée sans réponse. Nous avons décidé de saisir l'occasion.

Quelques jours plus tard, j'ai passé une journée à Soleure avec mes amies. Pendant ce temps, Beat a profité de l'occasion pour aller chercher une cargaison de copeaux de bois et en aplaniir le chemin qui mène au lac. Il a réussi à me surprendre !

Il est désormais beaucoup plus agréable de se promener jusqu'au lac par temps humide - plus de «bourbier», mais des pieds secs jusqu'à destination. C'est un petit changement, mais qui a un grand effet !

Bravo pour ce cadeau inattendu du ciel et un grand merci à mon mari Beat !



# SORTIE D'AUTOMNE 2024 À LA SARRAZ

JÜRG SCHWEIZER

Près de Cheyres, la densité d'anciennes demeures nobles, de monastères, de petites villes, d'églises témoignent de la riche histoire de notre magnifique région.



En 2024, l'excursion d'automne était consacrée au château et à la petite ville de La Sarraz. Le nom de la famille *La Sarraz* est resté associé pendant des siècles aux détenteurs de la seigneurie, même si les noms de famille proprement dits ont changé. Ainsi, les Grandson étaient les propriétaires de la seigneurie, puis ce sont les Montferrand-La Sarraz à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et les de Gingins-La Sarraz à partir de 1542. Entre-temps, la région était devenue bernoise et les nouveaux seigneurs suprêmes profitèrent des querelles entre les différentes branches des Gingins pour diviser la seigneurie en quatre parties, ce qui augmenta le pouvoir de Berne. La famille de Gingins et ses descendants conservèrent le château jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, même si, en 1798, tous les droits seigneuriaux privés furent supprimés après l'invasion française.

Le château, agrandi aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, dominait le goulet d'étranglement de l'importante route reliant la France à l'Italie par le Grand-Saint-Bernard, à l'instar du château de Chillon, une situation qui se remarque encore aujourd'hui. En tant que lieu d'approvisionnement et d'infrastructure du château, le bourg s'est développé sous la forme d'une agglomération organisée en deux rangées. On y a conservé un pilori, rare monument juridique.



*Présentation du pilori...*

La richesse commerciale a débouché sur une industrialisation précoce au XIX<sup>e</sup> siècle grâce aux rivières Nozon et Venoge.

Le château s'est développé sous la forme d'une enceinte trapézoïdale avec une tour élancée du 13<sup>e</sup> siècle, la tour de défense occidentale. La monumentalité de l'ensemble a été fortement renforcée au XIV<sup>e</sup> siècle avec la construction de la deuxième tour et l'ajout d'une double tour, geste architectural sophistiqué qui encadre le portail d'entrée dans le mur de défense. Les bâtiments d'habitation le long du mur de défense vers l'est et le nord se sont multipliés à la fin du Moyen Âge, ce qui explique que deux tours d'escalier desservent les pièces tortueuses.

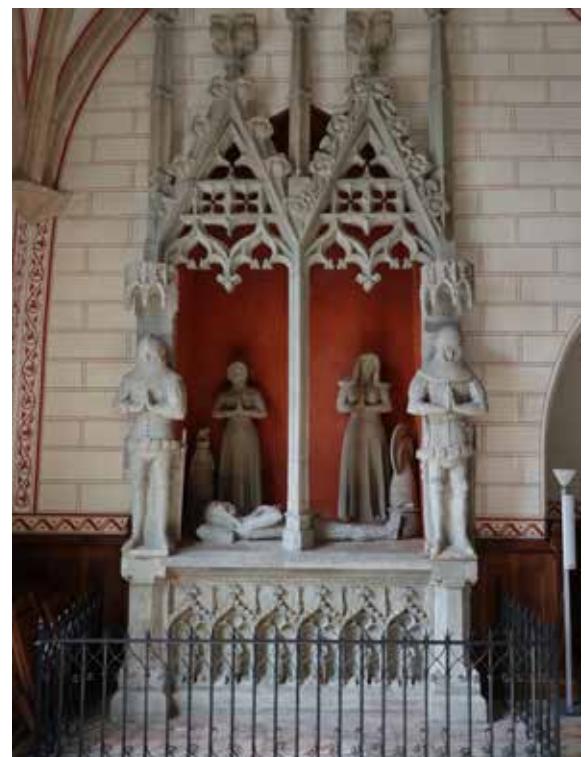


Pendant les guerres de Bourgogne, le château fut pillé et incendié par les Confédérés, bien que le seigneur de La Sarraz soit le beau-père d'Adrian de Bubenberg de Berne. Les travaux de reconstruction durèrent jusqu'aux alentours de 1500, les terminaisons de tour en briques des maçons piémontais furent réalisées à cette époque.

Ce n'est qu'avec la conquête du canton de Vaud par les Bernois en 1536 que la région devint bernoise. Le château a de nouveau été la proie des flammes. Les ruines ne purent être reconstruites immédiatement. Ce n'est qu'en 1579, lorsque Joseph de Gingins épousa la Bernoise Barbara vom Stein et que l'argent de cette riche héritière unique fut disponible, que le château put être reconstruit de manière grandiose. Les plafonds à soufflets, qui apparaissent sous tous les plafonds ultérieurs, en stuc et en plâtre, sont caractéristiques de cette période de construction. Il est important de noter que depuis lors, aucune catastrophe n'a eu lieu et que le mobilier et l'aménagement des pièces, notamment du XVIIe au XIXe siècle, ont été conservés au château grâce à la création d'une fondation par le descendant des Gingins, Henri de Mandrot, en 1911. Son épouse, Hélène de Mandrot, décédée en 1948, a été une mécène à vocation sociale et didactique, encourageant la création artistique et la vie contemporaine. En 1928, elle organisa au château le premier Congrès international d'architecture moderne CIAM, auquel participèrent tous les grands noms de l'architecture moderne, à commencer par Le Corbusier.



Après la visite du château, nous nous sommes rendus à la chapelle St-Antoine, située juste devant le château, qui est la sépulture héréditaire des Montferrand-La Sarraz. Le magnifique tombeau gothique de la fin du XIVe siècle de François I<sup>er</sup> de Montferrand-La Sarraz, mort de la peste en 1362, est impressionnant. La niche funéraire montre, derrière un rideau de pierre, le sarcophage richement décoré sur lequel repose le corps nu, grandeur nature, rongé par les vers. Des crapauds sont perchés sur son ventre et son visage, une représentation sans équivoque et drastique du fait que l'homme est mortel. Ses fils et ses belles-filles rendent hommage au défunt et prient pour le salut de son âme.



*Cette belle sortie à La Sarraz s'est terminée autour du verre de l'amitié.*

*Merci à Jürg d'avoir réussi à nous proposer une visite de qualité malgré des conditions difficiles. Les masques d'Halloween hantaient la cour et le château, sans compter la curieuse présence de chevaliers armés de pied en cape...*



# GÉRALDINE, L'ÉLAN DU CŒUR

CHRISTINE DÉTRAZ

Quand on lui demande comment elle est arrivée dans notre quartier, elle nous raconte avec aplomb qu'elle a tout simplement commencé par écrire à l'Univers. Dans une lettre de près de deux pages, elle lui a décrit avec précision ce qu'elle désirait comme logement. Les termes importants étaient lac, soleil, un espace calme et serein, une gare à proximité, pas de stores mais des volets, un jardin ou une terrasse...

Moins de 24 heures plus tard, elle et sa colocataire (elle vivait alors en colocation) visitaient le chalet de la route de Crevel N°151 et ce fut le coup de foudre. La magie de l'Univers, on y croit, on n'y croit pas... Géraldine y croit, elle y croit même tellement, qu'elle a été à peine étonnée quand elle a appris que c'était son dossier de candidature qui avait été retenu.

*« Ce lieu, ce quartier, je l'ai aimé immédiatement, hiver comme été. J'ai tellement de chance de pouvoir vivre ici. Je m'y sens bien. Quand j'aperçois le chalet depuis la route cantonale, je sens déjà une énergie qui se pose. Il n'y a pas de stress ambiant, d'agitation. Est-ce dû au fait que le quartier est habité en majorité par des retraité-e-s ? »*



*« En avril, quand le quartier s'anime, que les chalets se remplissent, c'est comme si je me réveillais après avoir hiverné. Je me dis : « Mais d'où est-ce qu'ils sortent tous ces gens ? » Quand on apprécie de vivre à l'année en Crevel, c'est qu'on est un peu sauvage !*

*Ce quartier est un peu hors du temps et je me suis demandé, lorsque je suis arrivée, comment j'allais faire pour rencontrer mes voisins et plus généralement ses habitants. Je ne me voyais pas aller sonner aux portes en disant : « Bonjour, je suis nouvelle dans le quartier... » J'ai décidé de procéder différemment. J'ai ouvert un espace pour pratiquer à temps partiel mon activité professionnelle. C'est Mary-Jo qui m'a aidée à démarrer. Je l'ai rencontrée par hasard, elle promenait son chien, je promenais le chien de ma sœur, on a discuté et elle m'a proposé de distribuer mes cartes de visite... ce fut le premier acte de mon implantation dans le quartier de Crevel et comme elle connaît tout le monde, cela a tout de suite bien marché. Le bouche à oreille a fait le reste. Et puis il y a aussi eu Micheline. Je lui dois beaucoup, elle m'avait prise sous son aile. Et c'est elle qui m'avait proposé de rejoindre l'APC.*

*J'exerce ma profession de réflexothérapeute à domicile, à raison d'un jour par semaine, et dans mon cabinet de consultations à Lausanne, le reste du temps. Je suis également formatrice et co-fondatrice et directrice de l'école Gedane à Lausanne.»*

<https://ecole.gedane.ch/cabinet-de-therapie/>

*Être au calme avec son corps*

*En accord avec son esprit*

*En conscience avec soi-même*

Diplômée fédérale en Thérapie complémentaire reconnue par toutes les assurances complémentaires, Géraldine a conscience et connaissance du corps humain aussi bien physiquement qu'émotionnellement:

*« J'ai la responsabilité de mettre en œuvre un axe thérapeutique, avant même de proposer une technique. »*

*Et puis, comment ne pas terminer en mentionnant quelque chose qui me tient tout particulièrement à cœur : c'est dans ce beau quartier que j'ai rencontré l'amour. Quand toutes les énergies sont alignées dans votre destinée, la magie opère.*

*Ce quartier est mon havre de paix.»*

# À VOS AGENDAS !

## SÉANCES DU COMITÉ

**7 juin, 26 juillet et 25 octobre 2025**

Vous pouvez transmettre vos questions et demandes deux semaines avant les séances en vous adressant à l'un des membres du Comité.

## APÉRO-RENCONTRE

**30 mai 2025 à 17h**

chez Christine Détraz et Vincent Aubert,  
Rte de Crevel N° 139

Une occasion de faire connaissance, de bavarder et d'aborder différents sujets qui concernent le quartier En Crevel.

Vous êtes tous chaleureusement invités.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APC

**26 juillet 2025 à 17h**

À la buvette du Centre sportif suivie d'un apéro et d'un repas.



## SORTIE D'AUTOMNE

**25 octobre 2025, après-midi**

Save the date !

## NEWSLETTER 2025

### TEXTES ET TRADUCTIONS :

Christine Détraz, Beatrice Graf-Aebischer et  
Jürg Schweizer

### PHOTOS :

Christine Détraz, Ueli Jaussi et  
Beatrice Graf-Aebischer

**MISE EN PAGE :** Christine Détraz

# ON NOUS INFORME...

## CHEYRES-CHÂBLES TOURISME ORGANISE...

### SOIRÉES CINÉMA EN PLEIN AIR

**13 juillet:** Châbles,  
parking salle communale  
**2 août:** plage de Cheyres

### FÊTES DES VENDANGES 2025

Rétrospective en photos à l'occasion du 40ème anniversaire de son cortège

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME  
recherche des photos

### FÊTE DE LA ST-NICOLAS

Samedi 6 décembre à 17h à Châbles

### FENÈTRES DE L'AVENT

**1-24 décembre - 18h-20h**

<http://www.cheyres-chables.ch/fr/129/tourisme>

